

## **Espaces et mobilités, Afrique et Europe**

Le processus de Bologne dont l'intention première était de créer un espace européen de l'enseignement supérieur plus attractif, s'est développé ces dernières années sur le continent africain. Généralement les pays d'Afrique reprennent ses principes qui se déclinent sur trois axes :

- Améliorer la lisibilité internationale et la reconnaissance des qualifications par le biais d'une convergence progressive vers une certification et des cycles d'études communs
- Faciliter la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs avec un objectif d'intégration sur le marché du travail national et international
- Elaborer un système commun de diplômes pour les programmes de premier, second et troisième cycles avec la nécessité de fournir des compétences valorisables sur le marché de l'emploi dès la fin du 1<sup>e</sup> cycle

Adopté au cours d'une première période par les pays du pourtour méditerranéen, le processus de Bologne se déploie actuellement en Afrique subsaharienne où la plupart des états francophones ont décidé de s'arrimer au LMD dans une volonté d'accélérer prioritairement l'harmonisation des diplômes de

l'enseignement supérieur pour une meilleure compatibilité et comparabilité avec les autres continents.

### **Une pratique Européenne des mobilités en Afrique**

C'est dans cette perspective que l'on a assisté ces dernières années à une augmentation significative des mobilités sud-nord qui devaient permettre aux étudiants africains de poursuivre des études dans les universités européennes de leur choix, de commencer des formations dans leur pays pour les achever dans un autre et inversement, avec une finalité de meilleure employabilité. L'esquisse de cette démarche est perceptible à travers différents programmes de bourses en direction des étudiants africains, définis selon des critères d'attribution largement empruntés au système LMD et basés sur les modalités du programme européen Erasmus. L'évaluation des candidatures calquée sur les modalités évaluatives du Nord régule les flux d'étudiants Sud-Nord (et non l'inverse). Il reste que les étudiants africains mobiles en Europe sont encore peu (pas) encadrés si ces derniers ne bénéficient pas d'une double inscription (université d'accueil en Europe et université d'origine), ou d'une seule inscription (en particulier au niveau doctorat) en Europe. Faut-il voir là une valorisation des diplômes européens au détriment des diplômes des universités Africaines ? De fait, et

malgré l'extension du système LMD sur le continent africain, les étudiants mobiles qui préparent un diplôme africain peuvent se trouver dans un relatif isolement scientifique et pédagogique, y compris durant leur parcours de mobilité en Europe.

Si le contexte de mise en œuvre du LMD en Afrique et d'une certaine « réplique » du programme Erasmus du Nord au Sud laisse augurer des perspectives, notamment en prenant appui sur les mobilités étudiantes pour un développement plus démocratique de l'enseignement supérieur en Afrique, le chemin reste encore long des intentions à la réalité.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent, notamment celle de l'impact des mobilités sur le renforcement des capacités scientifiques des universités au sein des pays africains qui consacrent encore des moyens très insuffisants à l'enseignement supérieur. Dans le même ordre d'idée on peut se demander si les mobilités alimentent encore à l'heure actuelle la fuite des cerveaux, notamment pour les étudiants titulaires de diplômes européens, ou si elles constituent un réel facteur de développement de compétences et de ressources humaines pour les pays. Sur un autre plan, les mobilités étudiantes (et enseignantes) participent-elles à la construction d'un espace mondial de l'enseignement supérieur envisagé le plus souvent dans une perspective de globalisation mais qui pourrait être articulé aux réalités territoriales nationales ? Pour



éclairer ces questions il est nécessaire d'examiner en premier lieu comment le système LMD se met en place au sein des pays africains et quelle place occupe les mobilités dans ce système.

Les mobilités étudiantes ont connu un essor en Europe au cours de ces 25 dernières années du fait de la progression du programme Erasmus mis en place par la commission Européenne, lui-même fortement lié à l'implantation du système LMD marquant l'opérationnalisation du Processus de Bologne. Elles se développent dans les pays Africains sur le modèle de pensée Européen, selon des modalités essentiellement référées au programme Erasmus. Dans bon nombre de pays d'Afrique, le processus de Bologne est arrivé à la suite d'une succession de réformes avortées, elles-mêmes imposées au fil de l'histoire pour tenter de relever un grand vide politique de l'élite au pouvoir. Il est présenté généralement comme un facteur d'insertion des universités africaines dans l'économie globale.

Lié aux exigences de l'espace mondial de l'enseignement supérieur et de la recherche, Bologne apparait ainsi au fil du temps, dans la plupart des discours politiques des états africains, comme un incontournable pour trouver « une/sa » place sur l'espace mondial de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au sein des pays, les débats se centrent généralement sur des approches « technicistes » du système LMD : semestrialisation, mise en place



des Crédits, standardisation des diplômes, démarches qualités.... Les réformes se présentent comme un catalogue sans fin de contraintes et de procédures formelles, déconnectées des réalités territoriales, ne laissant aucune place à un véritable débat public de fond qui permettrait de penser une réforme au plus près des besoins pour envisager de réelles évolutions qualitatives de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces débats superficiels sont le plus souvent un moyen de contourner les questions de fond qui concernent le rôle de l'université en Afrique en tant que levier d'une indépendance scientifique, économique, politique mais également dans l'affirmation d'identités nationales, la confirmation de cultures reconnues dans et par leur diversité.

La plupart du temps c'est la faiblesse des élites politiques mais également la faiblesse scientifique qui sont cause d'une absence de réflexion profonde et concrète. Les réformes reposent ainsi sur « un vide » politique qui ne peut être comblé en l'absence de conception de politiques publiques d'enseignement supérieur portées par les états. Ce problème de gouvernance a pour conséquences de déposséder les états de leurs propres politiques éducatives mais également de les contraindre à accepter des modèles venus d'ailleurs, le système LMD en étant un parmi d'autres qui s'impose

tel un miroir, une réplique d'un dispositif qui a encore du mal à trouver sa propre assise sur le continent européen.

C'est dans cet univers relativement insécure, marqué par la privatisation exagérée du secteur de l'enseignement supérieur dans certains pays africains mais également par le manque d'engagements financiers des états, que s'inscrivent les mobilités étudiantes et enseignantes en Afrique.

Bien souvent, les étudiants trouvent dans les mobilités la planche de salut pour sortir de l'impasse dans laquelle ils sont : présentée comme un facteur de future insertion professionnelle mais aussi garant d'un niveau de qualité scientifique, l'Europe attire depuis bien longtemps les étudiants du Sud. De ce point de vue l'arrivée du processus de Bologne en Afrique ne constitue pas un facteur d'évolution : les étudiants africains sont sans doute les plus mobiles au monde du fait de la précarité scientifique dans laquelle ils se trouvent encore trop souvent. On constate en revanche que la mise en place du LMD semble impliquer plus de régulation, de contrôle en vue de mieux identifier les retours sur investissement possibles des mobilités ; on peut donc poser l'hypothèse que le système LMD en Afrique ne promeut pas la mobilité mais installe plutôt sa régulation, son contrôle, voir sa rentabilité. Les bourses dites « guichet » accordées aux étudiants qui présentaient des demandes « spontanées », non véritablement argumentées par un projet de



recherche ou/et professionnel semblent en nette diminution. Pour autant les mobilités ne sont pas nécessairement plus efficaces car elles ouvrent la voie à un autre type de problème : les étudiants africains qui arrivent en Europe pour étudier doivent aujourd'hui, non seulement faire face au problème d'adaptation culturelle, sociale, scientifique liée à leur déplacement (constituant en soi une richesse), mais ils ont aussi à se contorsionner pour tenter d'entrer dans les « normes LMD du nord » : la structure et la nature des savoirs, la structure des diplômes, les modalités « Erasmus » de mobilités ( leurs contraintes administratives, pédagogiques, institutionnelles...) telles que mises en place par les universités européennes. On constate ici un effet tout à fait réducteur de la mobilité qui a tendance, dans ce contexte précis, à gommer les particularités africaines, à uniformiser les études et les parcours dont la singularité pourrait être d'une richesse exemplaire. C'est généralement au prix de l'adaptation à ces contraintes que les étudiants trouvent « provisoirement » une place dans la communauté scientifique du Nord. La mobilité des étudiants africains en Europe est donc pensée le plus souvent à partir de représentations mentales et sociales du Nord en lien avec le programme Erasmus et les étudiants se trouvent pris en étau entre une obligation de montrer leurs capacités à se positionner sur le marché du travail à l'issue de leur mobilité et une projection

professionnelle très difficile, voir impossible dans leur pays dit « émergeant ».

## **Vers un Erasmus Afrique ?**

On ne peut que regretter que les pays africains reprennent à leur compte ces normes académiques venues du Nord (dans un système qui reste de dépendance) sans entrevoir de façon plus effective et efficiente les possibilités et ouvertures (en matière d'échanges, d'employabilité, de réponses aux besoins en compétences, de développement de projets de recherche articulés aux contextes territoriaux...) qu'offrirait les mobilités Sud-Nord/Nord-Sud, et Sud-Sud au sein de différentes sous-régions du continent.

S'agissant de ces dernières force est de constater cependant qu'elles renvoient à d'autres difficultés : celle de la libre circulation d'un pays à l'autre, celle de la reconnaissance des diplômes y compris au sein de régions ayant adopté le système LMD, celle des niveaux scientifiques encore très faibles dans certains pays.

Regardant l'espace de la CEMAC<sup>1</sup> qui a affirmé depuis 2006 son adhésion au processus de Bologne et adopté le système LMD on constate un espace encore très « cloisonné » de l'enseignement

---

<sup>1</sup> Commission Economique et Monétaire des pays d'Afrique Centrale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle





supérieur et de la recherche. La mobilité des étudiants est difficile en partie pour deux raisons essentielles :

- l'absence de mise en œuvre effective du passeport CEMAC (non application des textes, machines en panne pendant de longs mois, phénomènes bureaucratiques exagérés...) impose des contraintes de visas parfois difficilement surmontables et partir peut vite devenir un parcours du combattant
- l'absence d'harmonisation des systèmes de certification d'un pays à l'autre qui rend impossible, plus de 5 ans après l'adhésion de la CEMAC au LMD, la reconnaissance des diplômes d'un pays à l'autre. La volonté politique se trouve ici interrogée de même que la prégnance des états qui semblent très attachés à leur souveraineté nationale au détriment de la construction d'un espace sous-régional ouvert de l'enseignement supérieur.

Si la mobilité prônée par le processus de Bologne est vecteur de développement et de renforcement d'un espace élargi de l'enseignement supérieur facilitant la reconnaissance des diplômes, l'employabilité, les relations entre monde économique et l'université, les mobilités telles que pratiquées en Afrique sont loin de répondre à ces exigences aujourd'hui encore. Le LMD tel qu'il est « appliqué » voir « copier-coller » du Nord vers le Sud laisse peu de place à une version africaine de la mobilité et aux échanges

intra africains et plus largement avec les autres continents qui seraient à développer fortement pour une meilleure appropriation locale et une réelle inscription sur la scène mondiale de l'enseignement supérieur.

Un autre regard porté sur les mobilités étudiantes et enseignantes permettrait sans doute que se développent des espaces internationaux d'enseignement supérieur en Afrique en cohérence avec les besoins des bassins d'emplois des différentes régions et le développement d'expertises locales, véritables points d'ancrage du développement des pays. En lieu et place de cela on constate que les étudiants mobiles reviennent avec difficultés dans leur pays, n'y trouvent pas la place qui leur reviendrait en lien avec leur expertise et ont peu (voir pas) la possibilité d'investir in situ les compétences scientifiques, professionnelles qu'ils ont acquises au fil de leur mobilité. De ce fait ils tentent de rester « accrochés » aux relations scientifiques et professionnelles qu'ils ont pu développer lors de leur passage au Nord. Pour cela ils s'insèrent au sein de réseaux personnels, interpersonnels et développent de petites communautés scientifiques qui fonctionnent (le plus souvent très bien) en circuits fermés, de façon souterraine en s'appuyant pour une large part sur les échanges numériques. Il en va de même pour les enseignants qui parviennent à créer des liens avec leurs collègues des universités du Nord en étant « professeurs invités » pour une durée déterminée.

Si ces communautés scientifiques fermées gardent toute leur richesse, permettent aux étudiants et enseignants insérés dans ces réseaux de se maintenir en vie d'un point de vue scientifique, elles ont cependant une portée très limitée et ne permettent pas de relever les niveaux scientifiques. Du fait qu'elles ne se développent pas au grand jour, dans un cadre institutionnel permettant qu'elles déploient leurs expertises sur le territoire local, ces communautés sont peu (voir pas) visibles et difficilement repérables de l'extérieur. Elles restent fermées à la société africaine qui pourrait en bénéficier. On peut voir là un effet marginalisant des mobilités Sud-Nord au détriment d'un transfert scientifique et cognitif de compétences au service du devenir des pays. On reste ainsi confronté à l'éternel problème d'absence d'expertise locale, alors même que l'on déploie énormément de moyens pour tenter de la construire, la former, la stabiliser, la pérenniser au sein des espaces géographiques africains. Cette situation freine le plus souvent de façon significative le développement du capital scientifique africain et plus généralement l'évolution des états, les universités étant encore trop faibles pour répondre aux besoins économiques et sociaux des pays.

Quelques initiatives constructives ont vu le jour en Afrique par la volonté de créer des espaces régionaux de l'enseignement supérieur interconnectés. Outre la CEMAC, on peut évoquer la constitution

du REESAQ<sup>2</sup>. L'idée de s'unir en réseau pour permettre la convergence de volontés communes facilitant la mobilité des étudiants et la reconnaissance des diplômes à l'échelle internationale des pays membres du réseau était non seulement créative mais propice à construire un environnement scientifique et géographique favorable au développement de mobilités Sud-Sud de qualité. On peut cependant regretter les impacts peu lisibles de ce réseau en matière de rayonnement international pour les étudiants et conséquemment d'une ouverture sur de réelles mobilités. Aujourd'hui encore la mobilité reste comprise la plupart du temps dans le sens Afrique-Europe et la reconnaissance scientifique et professionnelle passe le plus souvent par l'obtention de diplômes venus d'autres continents y compris au sein de ce type de réseau ou d'espaces institutionnels identifiés (comme le CAMES<sup>3</sup>).

La notion de mobilité sur l'espace africain reste donc à penser et à organiser indépendamment des standards de l'espace européen et sans mimétisme avec le célèbre programme Erasmus Européen.

---

<sup>2</sup> Réseau pour l'Excellente de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest rassemblant 7 universités nationales du Bénin, du Burkina Faso et du Togo pour « promouvoir une nouvelle politique de coopération universitaire axée prioritairement sur la modernisation de l'offre de formation universitaire en vue de faciliter la mobilité et l'insertion professionnelle » créé en le 11 octobre 2005.

<sup>3</sup> Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (reconnaissance des titres, diplômes et grades de l'Enseignement Supérieur)

C'est sans doute une des conditions pour que se développe la qualité des mobilités Sud-Sud mais également Sud-Nord/Nord-Sud avec de réels échanges scientifiques et la possibilité de retours sur investissement en termes de renforcement des ressources humaines. Au-delà des modalités de la mobilité, il convient de penser les conditions favorables aux échanges d'étudiants et de professeurs, aux partenariats « gagnant-gagnant » Nord-Sud/Sud-Nord, Sud-Sud facilitant la reconnaissance locale mais également internationale des expertises et compétences, elles mêmes vecteurs du développement du niveau et de la qualité des formations et des programmes de recherche.

C'est sans doute au « système de pensée » qu'il faut prioritairement revenir en opérant un déplacement cognitif, avant tout déplacement géographique. S'intéresser à la construction mentale et discursive des acteurs en charge de penser les systèmes pourraient contribuer d'une part à une meilleure intelligibilité du réel, d'autre part à des reconfigurations profondes des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche appuyés sur un débat public de fond, lui-même relayé par la construction de politiques publiques d'enseignement supérieur et de recherche, point d'ancrage pour des mobilités scientifiques de qualité.

Utilisée comme paradigme pour penser les recompositions sociales qui s'opèrent à travers les parcours, la mobilité étudiante et enseignante en Afrique pourrait alors devenir un levier opérant de renforcement des ressources humaines sur les territoires nationaux, mais également à l'échelle des sous région tout en contribuant à inscrire plus résolument les pays d'Afrique sur la scène mondiale de l'enseignement supérieure. Faut-il voir là une voie de réflexion permettant aux étudiants et aux enseignants africains de mieux partir pour mieux revenir ?

## Références sélectives

- Bourdon M., L'Europe des universitaires : un exemple grenoblois, Presses Universitaires Grenoble, 2012
- Campus France, Les étudiants internationaux en chiffres, Campus France, Paris, 2011
- Campus France, La mobilité des étudiants d'Afrique Sub-saharienne et du Maghreb, Note Hors Série Campus France, juin 2013
- Charlier J.E., Croché S., Ndoyé A.K., Les universités africaines francophones face au LMD, Academia Bruylant : Thélème, 2009
- Croché S., Qui pilote le processus de Bologne ?, Education et Sociétés, N°18, pp.203-217, 2006
- EACEA, Education, audiovisual and Culture Executive Agency-Brussels, The European High Education area in 2012 : Bologna process implementation. Report, avril 2012
- Erlach Valérie, Les mobilités étudiantes, Documentation Française, 2012
- Idiata F., L'Afrique dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat), Le cas du Gabon, L'harmattan 2006
- Leclerc Olive Michèle, Scarfo Ghellab Grazia et Wagner Anne-Catherine (Dir), Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs, Paris, Kartala, 2011

Mazella S., L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison internationale (Maghreb, Afrique, Canada et France), Paris, Karthala, 2008

Muller P., L'analyse cognitive des politiques publiques, vers une sociologie de l'action publique, in Revue française de science politique, vol.46, N°1, PP 96-102, 2000

Otayek R., Identité et démocratie dans un monde global, Presses Sciences Po, 2000

<http://www.slateafrique.com/87303/la-france-etudiants-africains-universites>

<http://afriqueexpansion.com/vitraulle-mbougou/1353-les-etudiants-africains-rois-de-la-mobilite-.html>

Jacqueline BERGERON